

BAC PRO Optique Lunetterie

PUBLIC

La formation est accessible à toute personne **âgée de 16 ans minimum**, qu'elle soit demandeur d'emploi ou individuelle, **répondant aux critères d'éligibilité**.

OBJECTIFS

À la fin de la session, les participants seront en capacité :

- 🎯 Réaliser un examen préalable de la vision et analyser la prescription.
- 🎯 Acquérir les techniques de prise de mesures optométriques et morphologiques.
- 🎯 Monter des lunettes en maîtrisant les techniques de pré ajustage et d'ajustage.
- 🎯 Vendre des équipements optiques et assurer le service après-vente.
- 🎯 Gérer un magasin, en participant à la gestion commerciale et financière courante.

PRÉREQUIS

- ☑ Être **titulaire d'un BAC ou d'un diplôme équivalent (obligatoire)**.
- ☑ Maîtriser les règles de communication écrite et orale
- ☑ Maîtriser les règles de base en calculs
- ☑ Capacité d'écoute et de communication, compétence d'abstraction, d'observation
- ☑ Raisonnement scientifique

Conditions particulières : dispense de modules selon validations acquises.

TARIF

La formation est entièrement **financée par La Région**. Il n'y a pas de reste à charge pour le demandeur d'emploi.

PLACES DISPONIBLES

12 places

DURÉE & DATE DE LA FORMATION

10/06/2026 au 08/06.2027

1184 heures dont 490 heures en entreprise

Un délai de 3 à 10 jours est nécessaire avant la validation de toute candidature en fonction des commissions de validations avec les financeurs.

“ CONTACT & LIEU

Référent formation : Elodie Bataille
elodie.bataille@sigma-formation.fr

07 66 96 25 39
1 rue Peiresc, 83000 Toulon



ACCESSIBILITÉ

Site accessible aux personnes à **mobilité réduite**.

Un référent handicap est à votre écoute, sur le site.

CONTENU

RNCP 38 456 – valide jusqu'au 31-12-2028 Certification délivrée par l'Education Nationale

MODULE 1 : OPTIQUE PHYSIOLOGIQUE

→ Étude de l'œil humain, de la vision et des anomalies visuelles.

MODULE 2 : OPTIQUE GEOMETRIQUE/OPTIQUE PHYSIQUE

→ Principes de la lumière, des lentilles, des miroirs et des phénomènes comme la diffraction et l'interférence.

MODULE 3 : TECHNOLOGIE THEORIQUE

→ Théories et concepts fondamentaux en optique et en instrumentation.

MODULE 4 : TECHNOLOGIE PRATIQUE

→ Applications pratiques et manipulation des instruments optiques.

MODULE 5 : VENTE, ANIMATION, COMMUNICATION

→ Techniques de vente, animation de points de vente et communication avec les clients.

MODULE 6 : COMMERCIALISATION & GESTION

→ Stratégies de commercialisation, gestion d'un point de vente et aspects économiques.

MODULE 7 : SECURITE, PREVENTION, ENVIRONNEMENT, ERGONOMIE

MODULE 8 : DEMARCHE QUALITE

MODULE 9 : DROIT ÉCONOMIE

MODULE 10 : PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

MODULE 11 : MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES CHIMIQUES

MODULE 12 : FRANÇAIS - HISTOIRE-GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

MODULE 13 : ANGLAIS

MODULE 14 : ARTS APPLIQUES ET CULTURES ARTISTIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation présentielle offre une immersion pratique essentielle, avec la mise à disposition du matériel nécessaire pour maîtriser les gestes professionnels spécifiques. Les stagiaires bénéficient de sessions interactives, de travaux pratiques et de démonstrations en direct.

La formation à distance se déroule principalement via visioconférences sur Teams, animées par les formateurs désignés. Chaque groupe de stagiaires dispose d'un espace Drive mis à jour régulièrement avec des supports pédagogiques. Les horaires sont alignés avec ceux de la formation en présentiel.

ÉVALUATION

Evaluation tout au long de la formation (tests, quizz, examens blancs...)

Grilles de positionnement et de progression de l'apprenant en début, mi-parcours et en fin de formation.

Épreuves Terminales

- **Épreuves Générales** : Comprennent des tests en français, mathématiques, histoire-géographie, et langues vivantes.
- **Épreuves Spécialisées** : Concernent les compétences professionnelles en optique, comme la prise de mesures et l'ajustage de lunettes.

Stage en Entreprise

- Évaluation par un rapport de stage et un retour du tuteur en entreprise.

VALIDATION PAR BLOC & ÉQUIVALENCE

Des **dispenses d'épreuves ou allègement de formation** sont envisageables avec d'autres certifications du ministère de l'éducation nationale et d'autres ministères (arrêté du 29 mars 2019).

Possibilité d'obtenir, en **qualification partielle**.

PASSERELLES

Poursuites de formation vers un niveau 5 : BTS opticien lunetier - BTS systèmes photoniques

DÉBOUCHÉS & PARCOURS DE FORMATION

- **Monteur-vendeur,**
- **Monteur, vendeur,**
- **Responsable d'atelier en magasin d'optique**